



Le 11 septembre prochain, des fréquences utilisées pour la diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) vont être modifiées.

Ce sont plus de 456 modifications de fréquences prévues sur l'ensemble des 175 sites de diffusion et environ 2 millions de téléspectateurs concernés par ces réaménagements.

**Le 6 novembre 2018, Lieuran-lès-Béziers sera concernée par ces modifications**

### **POURQUOI CES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT ?**

Ces opérations ont pour objectif de transférer des fréquences pour le Très Haut Débit Mobile (la 4G et plus tard, la 5G), dont les besoins sont en forte croissance compte tenu des nouveaux usages du public qui, via leurs smartphones et autres objets connectés, échangent toujours plus de données en mobilité.

### **QUI EST CONCERNÉ PAR CES RÉAMÉNAGEMENTS ?**

Pour connaître précisément à quelle date sont programmés les changements de fréquences à votre adresse, l'[ANFR](#) met à disposition des téléspectateurs un [module d'auto-diagnostic](#) sur le site [recevoirlatnt.fr](#). Seuls les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau sont concernés par cette réorganisation de fréquences. Ceux recevant la télévision par ADSL (box), fibre optique, satellite ou câble ne sont pas concernés. Pour cette région, 50,9% des foyers disposent d'un téléviseur relié à l'antenne râteau (moyenne nationale : 50,8%).

## COMMENT RÉCUPÉRER LES CHAINES PERDUES ?

Les réaménagements entraînent une perte des chaînes dont les fréquences ont été modifiées. Le téléspectateur devra donc procéder à une recherche des chaînes le jour J pour retrouver l'ensemble des programmes.

La recherche des chaînes est une manipulation simple à faire. Elle permet de mettre à jour l'ensemble des emplacements des chaînes de télévision que vous recevez.

Il s'agit d'un procédé de recherche automatique des chaînes à activer par le biais de la télécommande du téléviseur ou de l'adaptateur TNT. Ce processus prend quelques minutes.

## DES SUPPORTS D'INFORMATION POUR GUIDER LES TÉLÉSPECTATEURS

L'**ANFR** met à disposition des téléspectateurs des plateformes d'information qui peuvent notamment les aider dans la manipulation de la recherche des chaînes :

**Le site internet :** [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

- Des fiches explicatives de la recherche de chaînes par marque de téléviseur
- Une vidéo "tutoriel" qui explique toutes les étapes de la recherche de chaînes

**Le centre d'appel :** 0970 818 818

- Ouverture exceptionnelle du centre d'appel jusqu'à 22h le jour des réaménagements
- Des téléopérateurs qui accompagnent le téléspectateur dans la manipulation de recherche de chaînes

**Le centre d'appel virtuel :** assistance TNT [assistance.recevoirlatnt.fr](http://assistance.recevoirlatnt.fr)

Cette plateforme vous guide dans les démarches à suivre en cas de difficultés de réception de la TNT. Elle vous informe d'éventuels dysfonctionnements de la diffusion dans votre zone.

## **DES AIDES FINANCIÈRES A DESTINATION DES TÉLÉSPECTATEURS ET DES GESTIONNAIRES D'IMMEUBLES**

Si des difficultés de réception persistent malgré la recherche des chaînes, des aides financières peuvent être accordées sous certaines conditions :

### **Pour les téléspectateurs :**

- 120 euros TTC maximum pour adapter l'antenne râteau individuelle
  - 250 euros TTC maximum pour passer à un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)
- Ces aides ont pour objectif d'assurer la continuité de la réception des foyers. Elles sont disponibles pendant une durée de 6 mois à partir des changements de fréquences.

### **Pour les gestionnaires d'immeubles :**

- 500 euros TTC sur présentations des factures des travaux réalisés. Cette aide est ouverte 4 mois avant la date des réaménagements et disponible pendant 6 mois.